



AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS (ASH)

LIEU
7, Boulevard Victor
Hugo
13150 Tarascon

DURÉE
3 mois max
35 h / semaine

TAUX DE RÉUSSITE
N / A

TAUX DE SATISFACTION
8.76 / 10

PRIX
Formation
Rémunérée

Objectifs de la formation

L'agent des Services Hospitaliers est chargé de l'entretien et de l'hygiène des locaux au sein d'un établissement du secteur médico-social :

Service hospitalier, EHPAD, Maison de convalescence... Il est également chargé de la distribution et des repas.

A l'issue de la formation le participant sera en capacité de :

- Prendre en charge l'entretien et l'hygiène des locaux de soins.
- Participer à l'activité hôtelière dans le respect de l'hygiène et des circuits prévus.
- Participer à la gestion des produits d'hygiène et alimentaires.
- Planifier, organiser et effectuer différents travaux de service en respectant l'environnement et l'utilisation des ressources ainsi que les exigences ordinaires de santé.
- Travailler individuellement ou en équipe selon la situation concrète.
- Établir une relation adaptée avec les patients/résidents, les familles et les équipes soignantes.

Nature de la formation

Action de formation Professionnalisante.

Prérequis

- Être demandeur d'emploi de plus de 18 ans.
- Avoir un projet validé par le Pôle Emploi dans le secteur des services à la personne.
- Savoir, écrire et compter

qualités requises

Empathie, organisation, capacité d'adaptation, patience, qualité d'écoute, implication.

Modalités pédagogiques

- La formation est dispensée sous forme modulaire, individualisé avec un accompagnement personnalisé.
- Mises en pratique permanentes sur plateau technique avec période de formation en situation de travail en entreprise.

Programme

MODULE 1

DÉCOUVRIR LA FORMATION D'AGENT DES SERVICES HOSPITALIERS

- S'intégrer au groupe en formation.
- S'engager sur une charte de bonnes pratiques en formation.

L'ASH EN CHIFFRES

Taux de recommandation : **88.8 %**

Taux d'insertion à l'emploi : **N / A**

DATES DE RÉALISATION

29 mars 2022

24 juin 2022

DATES INFORMATIONS COLLECTIVES

10 mars 2022

17 mars 2022

DÉLAI D'ACCÈS

15 jours avant le début de la formation.

MODALITÉS D'ACCÈS

**Réunion d'Information collective.
Positionnement sur les prérequis et entretien individuel.**

MODALITÉ D'ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le PFPA est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de Handicap. Prenez contact avec notre **Référente Handicap Mme RIPERT** (m.ripert@pfpa-formations.com) afin d'étudier les possibilités de compensations et/ou aménagements disponibles.

PUBLICS

**Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi,
public visé par le PIC.**



- S'approprier les objectifs et contours de la formation.
- Appréhender les modalités pédagogiques proposées et les outils mobilisables.
- Découvrir le métier et le cadre professionnel.

MODULE 2

GÉNÉRALITÉS SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

- Cadre professionnel réglementaire d'intervention.
- Organiser son travail.
- Repérer et prévenir les risques professionnels.
- Appliquer les consignes et protocoles d'hygiène et de santé.

MODULE 3

ACCUEIL - COMMUNICATION - RELATIONS PROFESSIONNELLES

- Accueil des familles, du patient.
- Communication avec l'équipe soignante.
- Comprendre l'état psychologique de la personne malade.

MODULE 4

HYGIÈNE

- L'hygiène personnelle et tenue professionnelle.
- L'hygiène des locaux.
- L'entretien des chambres.

MODULE 5

PARTICIPATION À L'ACTIVITÉ HOSPITALIÈRE ET À LA GESTION DES PRODUITS

- Technique d'alimentation.
- Participation à l'activité hôtelière.
- Participation à la gestion des produits.

MODULE 6

ERGONOMIE - GESTES ET POSTURES

- Respecter les règles de manutention et d'ergonomie.

MODULE 7

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

- Formation : Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

MODALITÉS D'ÉVALUATION

ÉVALUATION

Tout au long de la formation, puis évaluation formative sur les 6 modules

Certification SST - module 7

MÉTIERS / SUITE DE PARCOURS

Emploi direct.

CAP AEPE - Accompagnant Éducatif Petite Enfance.

CAPA SAPVR - Services aux personnes et vente en espace rural.

DEAES - Diplôme d'état d'accompagnant éducatif et social.

DEAF - Diplôme d'état d'assistant familial.

DEAS - Diplôme d'état d'aide-soignant.

DEAP - Diplôme d'état d'auxiliaire de puériculture.

DEME - Diplôme d'état de moniteur éducateur.

VALIDATION

Attestation de compétences.

Certification SST.

COÛT - FINANCEMENT

Formation prise en charge par Pôle Emploi.

Dans le cadre des AFC.

CONTACT

Coordinateur : Dominique BELENGUER

Formateur Référent : Dominique BELENGUER

4, avenue Victor Hugo • 13200 Arles • 04 90 96 01 19 • info@pfpa-formations.com

